

Bretagne, Côtes-d'Armor
Trévou-Tréguignec

Port du Royau (Trévou-Tréguignec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22009776

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Trévou-Tréguignec, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : port

Parties constituantes non étudiées : cale, quai

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

Historique

A l'origine, l'anse du Royau disposait d'un port naturel, protégé de la houle dominante d'ouest par une queue de comète et un îlot rocheux. Les marins pêcheurs ont, au début du 20^e siècle, renforcé ces défenses naturelles, par des épis artificiels et des amoncellements de galets, ainsi que d'autres matériaux recyclés. Ils ont créé et aménagé une forme portuaire avec des abris individuels pour chaque bateau, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. La commune de Trévou-Tréguignec a aménagé dans un passé récent (4^e quart du 20^e siècle) deux cales, l'une de mi-marée et l'autre de pleine mer au port du Royau, fréquentées exclusivement par les plaisanciers. Une rampe d'accès à la grève a été réalisée à travers l'enrochement qui protège et masque l'ancienne falaise.

Période(s) principale(s) : 19^e siècle, 3^e quart 20^e siècle, 20^e siècle

Description

La cale du Royau est construite avec une maçonnerie de béton et un parement en moellons de granite. Elle mesure environ 100 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 1, 50 mètre de hauteur. Un vaigrage en bois sert à amortir l'échouage des coques des bateaux sur la façade Est du mur de quai, alors que le mur Ouest du quai est protégé par des enrochements et l'ancien cordon de galets (queue de comète). Un chemin donne accès à la grève de l'ouest.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; granite ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- **Rapport sur l'évolution du littoral autour de la Baie de Lannion et sur la côte de Granit Rose**
PINOT, Jean-Pierre. **Rapport sur l'évolution du littoral autour de la Baie de Lannion et sur la côte de Granit Rose, SMVM de la Baie de Lannion.** Brest : Laboratoire de Géographie de la Mer, UBO, 1993.
p. 18

Annexe 1

Le promontoire du Royau et son aménagement

PINOT, Jean-Pierre, extrait de "Rapport sur l'évolution du littoral autour de la Baie de Lannion et sur la côte de Granit Rose, SMVM de la Baie de Lannion", Brest : Laboratoire de Géographie de la Mer, UBO, 1993.

"Perché sur un massif rocheux aplani, et sur les formations de galets anciens qui l'ont agrandi, le village du Royau n'était autrefois que quelques maisons de pêcheurs à proximité d'un petit havre d'échouage protégé des houles d'Ouest et de Nord-Ouest par les rochers du Corbeau et de Roc'h Louet Du. Éloignés de tout, et se débrouillant par eux-mêmes, les pêcheurs du siècle dernier avaient transformé le milieu pour en augmenter la surface utilisable, ou en améliorer les qualités.

C'est ainsi que le long du trait de côte ils avaient favorisé les atterrissements de galets sur le flanc Est de leur presqu'île, en plaçant quelques blocs en guise d'épi, et en déversant leurs déchets sur la racine du cordon de galets qui part vers le Royau : on voyait en 1960, dans la coupe de ce cordon de galets (qui à cette époque était entaillé en falaise) que sur plus d'un mètre d'épaisseur il était formé d'un mélange de galets et de débris de pots, d'assiettes, de vieilles ferrailles ; l'un des assiettes, à la base, était de style Napoléon III, ce qui permet de dater l'époque où le cordon s'étoffait, alors que plus tard il a repris son recul. Malgré cela, cette coupe est fortement rubéfiée, ce qui pourrait faire croire qu'il s'agit des restes d'un cordon pléistocène. La rubéfaction est due simplement à l'abondance des galets de diabase, riches en fer, et à quelques déchets de ferrailles.

Surtout, les pêcheurs avaient empilé sur le haut de l'estran des blocs et des gros cailloux pour protéger leurs bateaux, et ils avaient ainsi créé, juste derrière la queue de comète, un "port" très original, dont il n'existe à ma connaissance aucun équivalent sur les côtes occidentales de la France (je n'ai vu quelque chose de comparable qu'en Méditerranée, sur les côtes de Croatie, mais c'est une mer sans marée, et les conditions sont donc très différentes), formé de 6 ou 7 compartiments, chacun de la taille à abriter une barque de pêche, séparés les uns des autres par des môles de pierre. La plus grande partie de cet aménagement est aujourd'hui détruite ou ensablée, mais il en reste quelques traces, et même sur le plan de la concession d'endiguage consentie à la commune pour la création, au même endroit, de deux cales, on discerne encore les restes de l'un des compartiments entre l'emplacement prévu pour une "cale de mi-marée" et le "banc de galets".

Ces aménagements anciens ont donc été remplacés de nos jours par deux cales, l'une en projet, qui serait accessible dès la mi-marée, l'autre construite, accessible seulement à pleine mer, tandis qu'une rampe d'accès à la grève a été pratiquée à travers l'enrochement qui protège et masque l'ancienne falaise. Il s'agit d'ailleurs plutôt d'un déversement de blocs que d'un enrochement.

Le recul de la falaise n'avait pas été très important, et il semble probable que "l'enrochement" était plutôt destiné à prévenir les risques d'effondrement de la falaise sous le poids des véhicules passant à son sommet qu'à lutter véritablement contre la mer".

Remarque : cette analyse de l'histoire et de la situation actuelle du port du Royau représente une "leçon d'aménagement", qui prend en compte et rapporte les connaissances ethno-écologiques d'une communauté traditionnelle de marins-pêcheurs, dont les observations ont pu être évaluées dans la durée ; ce qui construit une "culture littorale".

Annexe 2

Extrait du rapport de Le Masson du Parc, 1727. Paris : Archives nationales, C5, Folio 169

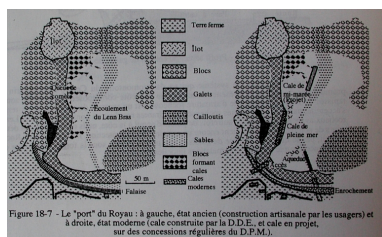
"Dans la paroisse de Trévou-Tréguignec, les pêcheurs font "dans la saison du maquereau la pêche de la ligne au doigt et affarent de même avec le chevron.. Le Masson trouve pourtant dans les maisons des cordes ou traînées par fond à la mer .Ces cordes sont de différentes sortes : Les cordes aux hameçons sont de toutes sortes de grosseurs pour les congres, les rayes et le poisson blanc. Ils les tendent à la mer comme nous l'avons souvent expliqués. Les cordes qu'ils tendent à la côte et qu'ils nomment traînées ou trajets ont des hameçons de toutes sortes d'espèces comme les ains et les hameçons des lignes à la mer ou par fond"

Il remarque encore que "les côtes de cette partie de l'Amirauté de Morlaix étant voisines des roches et des isles désertes, tous le pêcheurs se servent de paniers, cages ou berres pour y faire la pêche des congres et poissons à croûtes, ceux de Tréhou [sic.] s'en servent avec leurs batteaux. Au bourg voisin de Tréguignec, ils se servent aussi pour faire la pêche entre les roches de panniers et caziers comme les autres pêcheurs des lieux précédents".

Annexe 3

20082205131NUCB : Collection particulière

Illustrations



Dessin : le port du Royau : à gauche, l'état ancien et à droite, l'état contemporain avec la nouvelle cale (Pinot, SMVM, 1993)

Phot. Guy Prigent,
Autr. Jean-Pierre Pinot
IVR53_20082205131NUCB



Accumulation de pierres
faisant barrage et protection
du port du Royau à l'origine
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205111NUCA



Vue générale de la nouvelle
cale et des vestiges des
anciens aménagements
portuaires (môles de pierre)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205100NUCA



Vue de la cale de pleine mer
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205101NUCA



Vue de l'ancrage de la cale :
remarquer l'absence de fruit du mur
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205103NUCA



Vue de la jonction entre la cale de
pleine mer et la cale de mi-marée
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205102NUCA



Vue de la cale de marée haute :
remarquer la faiblesse de la pente
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205105NUCA



Vue du recouvrement en ciment
de la cale et des enrochements
contre le mur ouest du quai
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205104NUCA



Vue de l'état de la cale de mi-
marée après la tempête de mars 2008
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082205106NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

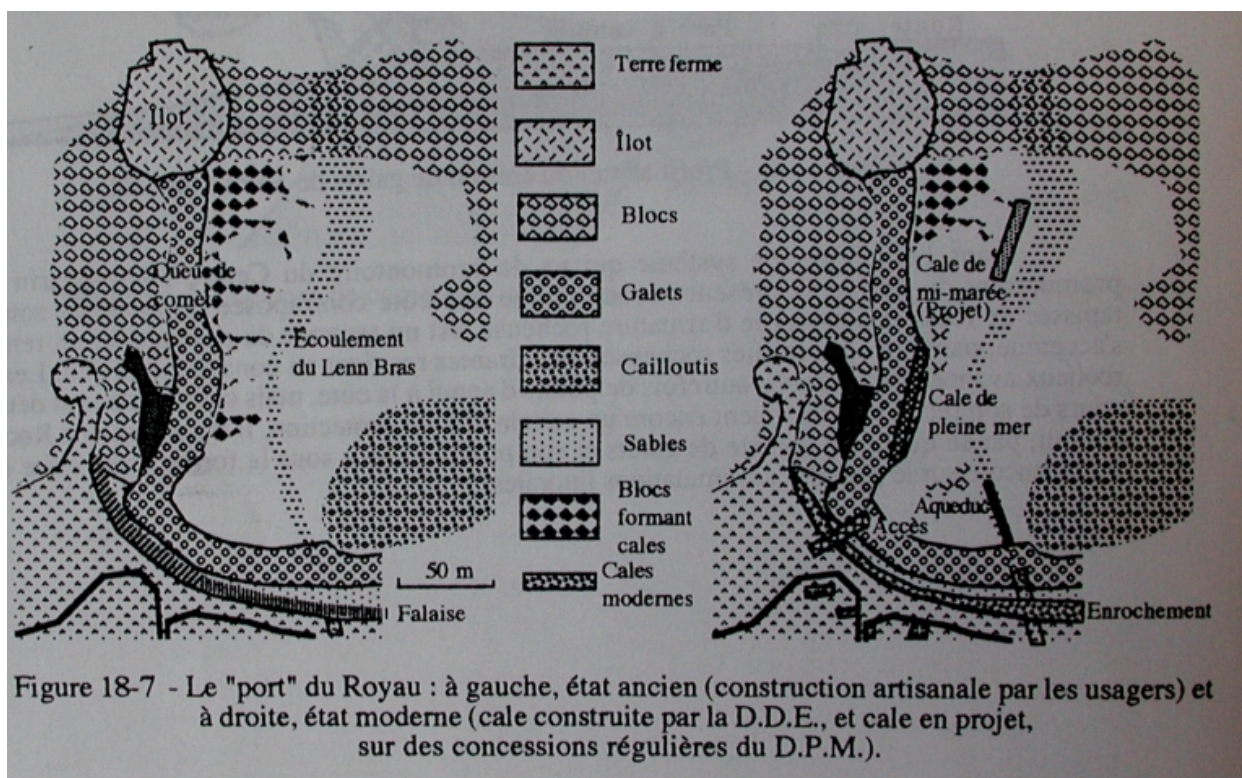
Présentation de la commune de Trévou-Tréguignec (IA22009627) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trévou-Tréguignec

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Dessin : le port du Royau : à gauche, l'état ancien et à droite, l'état contemporain avec la nouvelle cale (Pinot, SMVM, 1993)

Référence du document reproduit :

- **Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion**

Dans : "Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion"/ Jean-Pierre Pinot, Brest : UBO, 1993, p.18-6.
Collection particulière

IVR53_20082205131NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Pinot

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Accumulation de pierres faisant barrage et protection du port du Royau à l'origine

IVR53_20082205111NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la nouvelle cale et des vestiges des anciens aménagements portuaires (môles de pierre)

IVR53_20082205100NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale de pleine mer

IVR53_20082205101NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancrage de la cale : remarquer l'absence de fruit du mur

IVR53_20082205103NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la jonction entre la cale de pleine mer et la cale de mi-marée

IVR53_20082205102NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale de marée haute : remarquer la faiblesse de la pente

IVR53_20082205105NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du recouvrement en ciment de la cale et des enrochements contre le mur ouest du quai

IVR53_20082205104NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'état de la cale de mi-marée après la tempête de mars 2008

IVR53_20082205106NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation